Caisse de Crédit Municipal de Roubaix

Établissement de Petite Taille et non Complexe non Coté

INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER III

Au 31 mars 2023

INDICATEURS CLÉS (EU KM1)

Indicateurs Clés au niveau de la Caisse de Crédit Municipal de Roubaix (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication du pilier III des accords de Bâle, transposées en droit européen à travers le règlement (UE) n° 575/2013 CRR (et modifications ultérieures). Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier, de liquidité et de financement stable de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales qui leur sont associées.

Indicateurs clés (KM1)		31/03/2023 en K€	31/12/2022 en K€
Fonds propres disponibles (montants)			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	6 050	6 055
2	Fonds propres de catégorie 1	6 050	6 055
3	Fonds propres totaux	6 550	6 555
Montants d'exposition pondérés			
4	Montant total d'exposition au risque	8 417	8 277
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)			
5	Ratio de fonds propres CET 1 (%)	71.872%	73.157%
6	Ratio de fonds propres T 1 (%)	71.872%	73.157%
7	Ratio de fonds propres total (%)	77.812%	79.198%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)			
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0%	0%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)		
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)		
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8.00%	8.00%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)			
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2.50%	2.50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro prudentiel ou systémique constaté auniveau d'un État membre (%)	0%	0%
9	Coussin de fonds propres contra cyclique spécifique à l'établissement (%)	0%	0%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0%	0%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0%	0%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0%	0%
11	Exigence globale de coussin (%)	2.50%	2.50%

Indicateurs clés (KM1)		31/03/2023 en K€	31/12/2022 En K€
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	10.50%	10.50%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	63.87%	65.16%
Ratio de levier			
13	Mesure de l'exposition totale	15 763	15 382
14	Ratio de levier (%)	38.38%	39.37%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)			
14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0%	0%
14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)		
14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3.00%	3.00%
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)			
14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0%	0%
14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3.00%	3.00%
Ratio de couverture des besoins de liquidité			
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	672	790
16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	932	866
16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	699	650
16	Sorties de trésorerie nette totale (valeur ajustée)	233	216
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	288.49%	364.68%
Ratio de financement stable net			
18	Financement stable disponible total	14 696	14 329
19	Financement stable requis total	8 647	8 122
20	Ratio NSFR (%)	169.94%	176.42%

Déclaration en vertu des orientations 2016/11 de l'ABE relatives aux exigences de publication au titre de la huitième partie du règlement (UE) n°575/2013 et des modifications ultérieures

ATTESTATION

J'atteste qu'à ma connaissance les informations communiquées dans le présent document au titre du Pilier III sont conformes à la partie 8 du règlement CRR (UE) n° 575/2013 (et modifications ultérieures) et qu'elles ont été établies en conformité avec le dispositif de contrôle interne convenu au niveau de l'organe de direction de la Caisse de Crédit Municipal de Roubaix.

Fait à Roubaix, le 31 Mars 2023

Le Directeur